



# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/02/2013 Date de révision: 9/03/2018 Version: 2.00

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : SHOWER SPRAY BIRDS  
Code du produit : 65133  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : 55/999 Others  
Fonction ou catégorie d'utilisation : 55/999 Others

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bio Services International  
Jagershoek 13  
8570 Vichte - Belgique-Belgie  
T 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u - F 00.32.56.77.24.35  
[bernard@bioservice.be](mailto:bernard@bioservice.be) - [www.bsi-products.com](http://www.bsi-products.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383 22 50 50//0033.(0)1.40.05.48.48//N 003130 274 8888.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
éthanol, alcool éthylique	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	2,5 - 5	Flam. Liq. 2, H225

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
Autriche	Nom local	Ethanol
Autriche	MAK (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Autriche	MAK (ppm)	1000 ppm
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	3800 mg/m <sup>3</sup>
Autriche	MAK Valeur courte durée (ppm)	2000 ppm
Belgique	Nom local	Alcool éthylique
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	1907 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
Bulgarie	Nom local	Етилов алкохол
Bulgarie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Croatie	Nom local	Etanol; (Etil-alkohol)
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (ppm)	1000 ppm
Croatie	Naznake (HR)	F
République Tchèque	Nom local	Ethanol
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (ppm)	530 ppm
République Tchèque	Expoziční limity (NPK-P) (mg/m <sup>3</sup> )	3000 mg/m <sup>3</sup>
République Tchèque	Expoziční limity (NPK-P) (ppm)	1600 ppm
Danemark	Nom local	Ethanol
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (ppm)	1000 ppm
Estonie	Nom local	Etanool (etüülalkohol)
Estonie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Estonie	OEL TWA (ppm)	500 ppm
Estonie	OEL STEL (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Estonie	OEL STEL (ppm)	1000 ppm
Finlande	Nom local	Etanoli
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Finlande	HTP-arvo (8h) (ppm)	1000 ppm
Finlande	HTP-arvo (15 min)	2500 mg/m <sup>3</sup>
Finlande	HTP-arvo (15 min) (ppm)	1300 ppm
France	Nom local	Alcool éthylique
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	9500 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	5000 ppm
Allemagne	Nom local	Ethanol
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m <sup>3</sup> )	960 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	500 ppm
Allemagne	Remarque (TRGS 900)	DFG, Y
Grèce	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Grèce	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Hongrie	Nom local	ETIL-ALKOHOL
Hongrie	AK-érték	1900 mg/m <sup>3</sup>
Hongrie	CK-érték	7600 mg/m <sup>3</sup>
Hongrie	Megjegyzések (HU)	IV.
Irlande	Nom local	Ethanol
Irlande	OEL (15 min ref) (ppm)	1000 ppm
Lettonie	Nom local	Etilspirts (etanols)

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
Lettonie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Lituanie	Nom local	Etanolis (etilo alkoholis)
Lituanie	IPRV (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Lituanie	IPRV (ppm)	500 ppm
Lituanie	TPRV (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Lituanie	TPRV (ppm)	1000 ppm
Pays-Bas	Nom local	Ethanol
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m <sup>3</sup> )	260 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Remarque (MAC)	H
Pologne	Nom local	Etanol (alkohol etylowy)
Pologne	NDS (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Portugal	Nom local	Etanol (Álcool etílico)
Portugal	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Roumanie	Nom local	Alcool etilic
Roumanie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Roumanie	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Roumanie	OEL STEL (mg/m <sup>3</sup> )	9500 mg/m <sup>3</sup>
Roumanie	OEL STEL (ppm)	5000 ppm
Slovénie	Nom local	etanol (etilalkohol)
Slovénie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Slovénie	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Slovénie	OEL STEL (mg/m <sup>3</sup> )	7600 mg/m <sup>3</sup>
Slovénie	OEL STEL (ppm)	4000 ppm
Espagne	Nom local	Etanol (Alcohol etílico)
Espagne	VLA-EC (mg/m <sup>3</sup> )	1910 mg/m <sup>3</sup>
Espagne	VLA-EC (ppm)	1000 ppm
Espagne	Notes	(2013), s (Esta sustancia tiene prohibida total o parcialmente su comercialización y uso como fitosanitario y/o como biocida. Para unainformación detallada acerca de las prohibiciones consúltese:Base de datos de productos biocidas:htthttp://www.msssi.gob.es/ciudadanos/productos.do?tipo=plaguicidasBase de datos de productos fitosanitarios:http://www.magrama.gob.es/agricultura/pags/fitos/registro/fichas/pdf/Lista_sa.pdf)
Suède	Nom local	Ethanol
Suède	nivågränsvärde (NVG) (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Suède	nivågränsvärde (NVG) (ppm)	500 ppm
Suède	kortidsvärde (KTV) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Suède	kortidsvärde (KTV) (ppm)	1000 ppm
Royaume Uni	Nom local	Ethanol
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1920 mg/m <sup>3</sup>
Royaume Uni	WEL TWA (ppm)	1000 ppm
Islande	Nom local	Etanól (etýlalkóhól)
Islande	OEL (8 hours ref) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
Islande	OEL (8 hours ref) (ppm)	1000 ppm
Norvège	Nom local	Etanol
Norvège	Grenseverdier (AN) (mg/m <sup>3</sup> )	950 mg/m <sup>3</sup>
Norvège	Grenseverdier (AN) (ppm)	500 ppm
Suisse	Nom local	Ethanol
Suisse	VME (mg/m <sup>3</sup> )	960 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	VME (ppm)	500 ppm
Suisse	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	1920 mg/m <sup>3</sup>

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
Suisse	VLE (ppm)	1000 ppm
Suisse	Remarque (CH)	4x15
Australie	Nom local	Ethyl alcohol
Australie	TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1880 mg/m <sup>3</sup>
Australie	TWA (ppm)	1000 ppm
USA - ACGIH	Nom local	Ethanol
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
USA - OSHA	Nom local	Ethyl alcohol (Ethanol)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

Non applicable

#### Protection oculaire:

Non applicable

#### Protection de la peau et du corps:

Non applicable

#### Protection des voies respiratoires:

Non applicable

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: vert clair.
Odeur	: mild.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: ≈ 7
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 90 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ≈ 1
Solubilité	: complètement soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### éthanol, alcool éthylique (64-17-5)

DL50 orale	10470 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	15800 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 99999 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: ≈ 7

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: ≈ 7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

#### éthanol, alcool éthylique (64-17-5)

CL50 poisson 1	14200 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	5012 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	275 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable  
N° ONU (IMDG) : Non applicable  
N° ONU (IATA) : Non applicable  
N° ONU (ADN) : Non applicable  
N° ONU (RID) : Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

# SHOWER SPRAY BIRDS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) nwg, sans danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : éthanol, alcool éthylique est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : éthanol, alcool éthylique est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : éthanol, alcool éthylique est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : éthanol, alcool éthylique est listé

##### Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit